



COMMISSION DELEGUES

District de la Loire

Tél : 04.77.44.51.90

PV N°37 publié le 05/05/2026

Réunion du lundi 4 mai 2026

Président : Francis VIDRY - 06 14 47 88 16

RAPPEL IMPORTANT

Les clubs souhaitant un délégué, lors d'un match de coupe ou de championnat, doivent en faire la demande, obligatoirement par écrit.

Article 51 des règlements du District : le District se réserve le droit, pour la régularité des rencontres, de désigner un délégué lorsqu'il le jugera utile, etc.

Match à risques, places en jeu, etc., **après avis de la Commission de Prévention.**

RAPPORTS : ceux-ci doivent être rédigés directement en ligne, depuis votre compte personnel « MY FFF »

COURRIER RECU

Se. St Charles Vigilante : la commission n'a pas satisfait la demande de délégué du club Se. St Charles Vigilante, pour ce samedi 2 mai, pour une arrivée trop tardive de celle-ci.

DIMANCHE 10 MAI

- CHAMPIONNAT SENIORS D4 Poule C, à 15h

FC. ROANNE 1 contre **ST DENIS DE CABANNE 2**

Délégué avec GO-PRO, à la charge de Fc. Roanne : **M. Michel RIBIER**